



L'Université de Montpellier recrute un Chef du service des études doctorales (H/F)

L'Université de Montpellier compte près de 49 000 étudiants et 4 800 personnels. Avec 16 UFR, Ecole et Instituts, elle couvre plusieurs champs disciplinaires : sciences et techniques, droit, économie, environnement, administration, gestion, médecine, pharmacie, activités physiques et sportives, biologie, informatique, sciences de l'éducation, science politique... Université de recherche intensive, leader mondial en écologie, l'UM figure dans le top 200 du classement de Shanghai. Elle comprend 72 structures de recherche réparties dans 9 départements scientifiques, 16 plateformes technologiques ou centres de services pour la recherche et 9 écoles doctorales. Elle a obtenu la labellisation I-SITE pour le projet « Montpellier University of excellence » (MUSE) qu'elle coordonne aux côtés de 15 partenaires. Autour du triple objectif « Nourrir, soigner, protéger », le projet MUSE s'appuie sur tous les domaines scientifiques de l'UM et de ses partenaires. L'Université de Montpellier deviendra au 1er janvier 2022, un Etablissement public expérimental (EPE) avec de nouveaux statuts permettant d'intégrer dans la gouvernance de l'Université les partenaires du projet MUSE, dont notamment l'ENSCM qui deviendra établissement-composante.

Caractéristiques de l'offre

Type de contrat	Dates de contrat	Quotité de travail	Rémunération mensuelle
CDD de droit public Catégorie A	Du 01/01/2022 jusqu'au 31/12/2022	100 %	Entre 1609 € et 1912 € brut et entre 1293 € et 1536 € net estimé

Affectation

- **Structure de rattachement** : Direction de la Recherche et des Etudes Doctorales (DRED) - Collège doctoral de l'université de Montpellier
- **Environnement de travail** :
Sous l'autorité politique du vice-président Recherche de l'établissement, la DRED a pour objectifs de mettre en œuvre la politique de l'établissement en matière de recherche et de formation doctorale. L'UM compte 72 structures de recherche et 9 écoles doctorales dont 6 en support UM. L'effectif doctorants est de 1800, pour 350-400 soutenances annuelles. Chaque année une centaine d'HDR sont diplômés.

Missions du service :
Coordination et fonctionnement des études doctorales et de l'HDR en lien avec les écoles doctorales :
 - Scolarité du doctorat et de l'HDR
 - Veille règlementaire et juridique
 - Gestion du pré-contentieuxLe service compte 4 personnels catégorie C.
- **Localisation** : Montpellier – Campus Triolet

Présentation du poste

- **Mission principale** : Diriger le service de scolarité des thèses et HDR et coordonner la gestion des études doctorales en lien avec les écoles doctorales.
- **Activités** :
 - Activités principales liées à la mission :
 - Manager le service
 - Contrôler et analyser les dossiers à soumettre au Vice-Président en charge de la recherche

- Gérer les conventions liées au domaine Assurer la veille règlementaire et juridique
- Mettre en œuvre la réglementation applicable au domaine Gérer le pré-contentieux
- Concevoir et mettre en œuvre les procédures relatives au domaine Déployer les outils afférents
- Assurer la mise en œuvre des dossiers transverses du domaine en lien avec les autres services de la direction
- Assurer la coordination avec l'ensemble des directions métier de l'établissement liées au domaine
- Etablir et mettre en œuvre les relations partenariales liées au domaine : ABES, AMUE, ...
- Animer le réseau des écoles doctorales
- Piloter la démarche qualité (certification Iso 9001)
- Collecter, fiabiliser et analyser les données quantitatives et qualitatives sur l'ensemble du périmètre
- Produire les indicateurs relatifs au domaine Coordonner les réponses aux enquêtes ministérielles
- Représenter l'établissement et participer aux réseaux du domaine Organiser le classement et l'archivage

Profil recherché

- **Qualifications / diplômes** : Bac +3 exigé
- **Expérience** souhaitée

COMPETENCES

Savoir

- Connaître le fonctionnement de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Connaître la réglementation relative aux études doctorales et à l'HDR
- Connaître la réglementation relative à la scolarité
- Connaître la réglementation relative aux ressources humaines
- Connaître le fonctionnement des structures de recherche et des écoles doctorales et l'organisation de l'établissement

Savoir faire

- Manager une équipe
- Conduire des projets, animer des réunions
- Définir des indicateurs pour le suivi et l'analyse des résultats Elaborer des tableaux de bord
- Rédiger des notes et des procédures
- Maîtriser les outils bureautiques et notamment les logiciels du domaine
- Savoir écouter les attentes des interlocuteurs et savoir proposer des solutions dans le respect des textes

Savoir être

- Sens de l'organisation
- Sens relationnel
- Capacité d'initiative
- Rigueur
- Travailler en équipe
- Etre force de proposition
- Capacité à accompagner le changement

En savoir plus

Référence de l'offre à rappeler dans votre lettre de motivation	2021-chefetdoc
Dépôt CV et LM	https://umemplois.umontpellier.fr/ Fermeture de l'Université de Montpellier du 23/12/2021 au 02/01/2022 compris.
Clôture des candidatures	Le 15/01/2022 à 23h59
Contacts – organisation du recrutement – renseignements sur le poste	✉ drh-recrut-biats@umontpellier.fr ☎ 04 67 14 99 30 ✉ delphine.dolques@umontpellier.fr ☎ 04 67 14 94 34

Avantages (selon la nature et la durée du contrat)

- ✓ Restauration collective
- ✓ Possibilité de bénéficier de prestations sociales
- ✓ Accès aux activités sportives, culturelles et de loisirs de l'université
- ✓ Accès à l'offre de formation des personnels de l'université...

Caractéristiques du contrat

- ✓ contrat de droit public avec période d'essai en fonction de la durée du contrat,
- ✓ pour les contrats d'une durée < à 12 mois : 35h hebdomadaire et 2,5 jours de congés payés par mois pour les contrats d'une durée = ou > 12 mois, au choix :
 - * soit 36h40 hebdomadaires et 48 jours de congés par an
 - * soit 38h05 hebdomadaires et 56 jours de congés par anles congés doivent être pris pendant la durée du contrat de travail.
- ✓ temps de travail aménageable en fonction des nécessités de service et accord de la hiérarchie
- ✓ versement d'une prime de précarité sous réserve des conditions d'éligibilité

Conditions générales de recrutement dans la fonction publique

- ✓ jouir de ses droits civiques
- ✓ compatibilité des mentions portées au bulletin n°2 du casier judiciaire avec l'exercice des fonctions,
- ✓ être en position régulière au regard du code du service national de l'Etat dont le candidat est ressortissant
- ✓ visite médicale préalable à l'embauche
- ✓ pour les personnels de nationalité étrangère, être en position régulière au regard des dispositions relatives aux documents de séjour du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile
- ✓ ne pas avoir bénéficié d'une rupture conventionnelle auprès d'un employeur public